

Mobiliser les techniques de l'entrepreneuriat pour concevoir et lancer un projet dans une organisation

RS7516 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	300, 310p
Formacode(s)	31024, 32070, 32135
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/01/2026
Date d'échéance	28/01/2029

Certificateur(s)

LEARNINGSHELTER · SIRET : 75294686300046

ULULE · SIRET : 79471083000041

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Au croisement de transformations profondes de leurs modèles et de leurs marchés, les organisations publiques, privées et associatives évoluent désormais dans un environnement marqué par la volatilité, l'incertitude, la complexité et l'ambiguïté (VUCA). Dans ce contexte, les méthodes traditionnelles de conduite de projet, fondées sur une planification rigide et linéaire, montrent leurs limites. Ce nouveau paradigme impose d'adopter des techniques originellement issues de l'entrepreneuriat favorisant l'adaptabilité, la réactivité et l'amélioration continue, afin de rendre la conception et le lancement de projets plus fluides, plus rapides et moins risqués.

La certification a pour objectif de doter les professionnels impliqués dans la conception et le lancement de projets (chefs de projet, chefs de produit, intrapreneurs, managers ou dirigeants de TPE/PME) de compétences complémentaires relevant des méthodes agiles de l'entrepreneuriat qui s'importent au sein des organisations, leur permettant d'accroître les chances de succès de leurs initiatives.

Elle couvre de manière progressive et complète toutes les étapes critiques du lancement d'un projet : validation de la pertinence de l'idée auprès des utilisateurs cibles, élaboration du modèle économique et du business plan, construction d'une stratégie de communication adaptée, test d'un produit minimum viable (MVP) et intégration continue des retours terrain, jusqu'à l'examen de la faisabilité juridique, administrative et économique du projet.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Explorer la faisabilité et le potentiel d'une idée de projet en réalisant une étude de marché et en déployant, dans le respect de la réglementation sur la gestion des données personnelles en vigueur, un protocole de recherche quantitative et qualitative des besoins des publics ciblés, adapté aux situations de handicap rencontrées, afin de valider un problème à résoudre.

Élaborer le modèle d'affaires de son projet en définissant une offre de produits et/ou de services adaptée au problème utilisateur à résoudre et prenant en compte les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux contemporains, afin de déterminer la proposition de valeur de son projet.

Construire un business plan en définissant les sources de revenus, de charges et de financement de son projet afin d'en piloter le déploiement avec agilité et d'en projeter la viabilité et la rentabilité économique à court, moyen et long terme.

Structurer la stratégie de communication et marketing du lancement de son projet en élaborant une feuille de route détaillant et priorisant, à partir d'objectifs opérationnels et mesurables, les messages et les canaux adaptés pour tester et déployer les actions auprès de premiers prospects et valider la compatibilité de la solution apportée avec les besoins du marché (product market fit).

Présenter son projet, à l'écrit comme à l'oral, en structurant ses idées dans un pitch adapté aux différentes cibles et parties prenantes identifiées pour susciter leur adhésion au projet et recueillir des retours terrain à exploiter dans le cadre d'une stratégie d'amélioration continue.

Lancer une version de son projet, en testant un produit minimum viable (MVP - Minimum Viable Product) en conditions opérationnelles réelles, pour confronter son projet au marché et procéder, en continu, aux ajustements nécessaires.

Définir les modalités juridiques, administratives et de labellisation volontaire les plus adaptées au projet, en explorant les dispositifs et les options mobilisables et en tenant compte de la réglementation sectorielle applicable, afin de lancer son projet de manière durable

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Si les compétences ne sont pas réglementées, elles s'exercent dans le respect de standards et de réglementations applicables notamment en termes d'accessibilité et de gestion des données personnelles (RGPD).

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le projet et la motivation des candidats font l'objet d'un entretien préalable à l'entrée dans le parcours de formation préparant aux épreuves de certification.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Les épreuves certificatives sont accessibles à tout candidat ayant finalisé et validé le parcours de formation menant à la certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est obligatoirement composé de 2 personnes extérieures à l'organisme certificateur.

Base légale

Date de décision	28/01/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/01/2029
Date de dernière délivrance possible	27/07/2029

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7516/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	1 650 € – 2 790 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	15
Parcours menés à terme	9
Taux d'achèvement	60 %
Période	06/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	27
Montant total engagé	41 072 €
Coût moyen par dossier	1 521 €
Durée moyenne	112 h
Période	06/2026 – 09/2026
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.